

L'édito en appelle aux «personnalités nationales» et aux «élites fidèles à la Patrie»  
**El-Djeich pour «un dialogue fait de concessions réciproques»**

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Jeune fille traînée en moto en pleine rue  
**Annaba :  
arrestation  
des deux voleurs**

Votre quotidien national  
Quatorzième année - N° 4800 - Dimanche 9 juin 2019 - Prix : 10 DA

Page 2

Malgré le danger et les eaux polluées  
**Les plages interdites à la baignade déjà prises d'assaut**

Page 2

● Education  
**Plus de 630 000  
élèves passent  
aujourd'hui  
l'examen du BEM**



Page 4

● Décret exécutif  
**Les modalités  
de classement et  
d'exploitation des  
établissements  
hôteliers fixées**

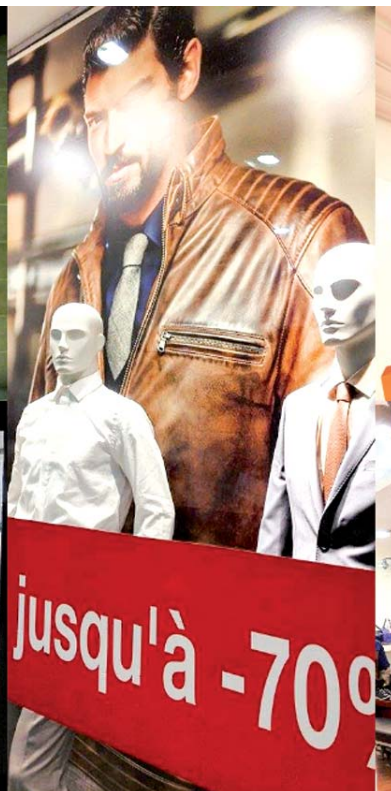
Page 4

Ouverture prochaine de la période des soldes d'été

## Vraies réductions ou arnaques ?



PH/DR



Au titre de l'année 2019, la période d'été des ventes au rabais démarrera dans quelques jours et ce, à des dates différentes selon les wilayas, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce publié sur son site web.

Lire page 2

Sahara occidental/Maroc/Occupation

**Le Maroc reconnaît qu'il n'a pas de  
souveraineté sur le Sahara occidental**

Page 3

Tunisie

**L'Algérie participe au Festival  
«Cinéma Vert» à Redeyef**

Page 13

Ouverture prochaine de la période des soldes d'été

# Vraies réductions ou arnaques ?

■ Au titre de l'année 2019, la période d'été des ventes au rabais démarrera dans quelques jours et ce, à des dates différentes selon les wilayas, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce publié sur son site web.

Par Meriem Benchaouia

Les soldes sont un événement attendu par les commerçants, faisant souvent leur plus gros chiffre d'affaires à cette période. Au-delà du contexte économique, la multiplication des offres et promotions toute l'année rendent les soldes moins intéressants pour le consommateur. Toutefois, les avis des clients divergent quant à l'efficacité de la vente en cette période. Certains estiment que c'est l'occasion d'acquiescer des produits à bas prix où les démarques sont respectées et d'autres y voient une véritable arnaque pour attirer les clients. En effet, les clients, souvent conduits par l'idée de faire la bonne affaire, sont souvent déçus. Il se trouve que certains prix ne sont pas vraiment soldés. C'est d'ailleurs le témoignage de certains citoyens. En Algérie, les véritables soldes «n'existent pas». Il s'agit d'une pratique trompeuse juste pour attirer les clients, affirme un père de famille, selon lequel «des remises symboliques sont appliquées sur des stocks morts». Pour preuve, certains magasins étalent des stocks de marchandises plus abondantes qu'en période normale, probablement des fins de série de l'année dernière. Et ce, tout en gardant un coin d'articles de nouvelle collection. Cette pratique est devenue monnaie courante. Les clients s'en accommodent tant bien que mal. Affichant des promotions défiant toute concurrence pour leurs marchandises, au grand bonheur des citoyens, certains y trouvent leur compte, à l'exemple de Souhila qui a



assuré être une habituée des soldes car cela lui permet d'équilibrer son budget. «J'attends les soldes avec impatience, je profite toujours des remises pour faire le plein de vêtements. C'est l'occasion de m'acheter des choses de qualité, sans me ruiner». Du reste, la réception des demandes des commerçants pour ce genre de ventes réglementées (vente en soldes, promotionnelle et liquidation) se fait par voie électronique dans le but de faciliter les procédures administratives. Pour rappel, ces

ventes en solde ne peuvent porter que sur des biens acquis par l'agent économique depuis trois mois au minimum, à compter de la date de début de la période des soldes. Ainsi, l'opération de soldes au titre de la saison estivale 2019 démarrera également prochainement à travers l'ensemble des wilayas et se déroulera durant la période comprise entre les mois de juin, juillet, août et septembre de l'année en cours. Les dates de déroulement de ces soldes d'été applicables à chaque wilaya ont été fixées par

arrêtés des walis concernés et ce, en application des dispositions du décret exécutif n° 06-215 du 18 janvier 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage. Dans la wilaya d'Alger, la saison a été fixée du 21 juillet au 31 août. A Oran, les soldes d'été 2019 se dérouleront du 1<sup>er</sup> juin au 11 août. Pour la wilaya d'Annaba, cette période a été fixée du 18

juillet au 31 août. A Constantine, les soldes s'étaleront du 1<sup>er</sup> juillet au 11 août prochains. La période des soldes pour les wilayas de Sétif, Batna, Béjaïa, Tizi Ouzou et Blida est fixée du 21 juillet au 31 août 2019. Les services du ministère du Commerce (Administration Centrale, Directions régionales et Directions de wilaya) restent disponibles pour toute information ou demande d'explications en contactant la cellule d'écoute du ministère du Commerce.

M. B.

Malgré le danger et les eaux polluées

## Les plages interdites à la baignade déjà prises d'assaut

Interdits d'accès à plusieurs plages «luxueuses» de la capitale, les citoyens se rabattent sur les plages interdites à la baignade par la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, et ce, malgré le danger, le manque d'aménagement, l'inexistence de voies d'accès aux plages, la pollution et la qualité des eaux non conformes aux normes de santé et d'hygiène publiques.

A l'image des autres wilayas côtières du pays, à Alger les plages «luxueuses» sont souvent gratuites mais réservées et interdites au simple citoyen qui se voit donc obligé de nager dans des plages rocheuses dont la qualité des eaux est non conformes aux normes de santé et d'hygiène publiques. En effet, les plages interdites à la baignade ainsi que celles autorisées grouillent du monde en ce début de juin. Les familles préfèrent les plages autorisées malgré les tarifs trop élevés. De leur côté, les jeunes préfèrent se baigner dans les plages interdites et ce, malgré le danger qu'ils encourent et les maladies qu'ils risquent d'attraper. Malek, un jeune âgé de 21 ans, rencontré à la plage Dominique à Ain Benian, une plage interdite depuis des années à la baignade à cause de la qualité des eaux polluées, nous explique qu'il a toujours

passé son été là, avec ses amis. «J'ai grandi ici et je préfère mille fois nager ici que d'aller dans les plages autorisées à la baignade car elles sont loin, payantes et les familles ne sont pas à l'aise en notre présence et c'est réciproque. Là on est tranquilles». Son ami ajoute : «On laisse les plages pour les familles, comme ça elles se sentiront à l'aise et nous aussi». Parmi un autre groupe de jeunes rencontré à la plage rocheuse de Bologhine, dont l'accès est très dangereux et difficile, Omar, jeune étudiant à l'université de Bouzaréah, nous confie qu'il n'a pas trop le choix. «Si j'avais la possibilité de rentrer au Club des pins ou encore à Moretti qui ne sont pas trop loin de chez moi, je n'en sortirai pas, mais on n'a pas accès à ces plages luxueuses, on n'a que ces plages rocheuses». Les questionnant sur l'accès aux 61 plages qui sont autorisées à la baignade, les jeunes nous assurent que malgré les promesses et les mesures prises chaque année, les «parkingeurs» ne font qu'à leur tête et fixent des tarifs très élevés. «Je suis obligé de céder 200 Da pour stationner ma voiture, sans compter le prix du parasol, des chaises qu'on nous oblige à louer». En outre, rappelons que pour cette saison estivale, les services de la wilaya d'Alger ont réservé aux

estivants 61 plages de la capitale autorisées à la baignade au niveau d'Alger, dotées de toutes les structures nécessaires pour assurer le confort des estivants, mettant l'accent sur la gratuité des tables, des chaises et des parasols, interdisant 9 autres plages en raison de l'absence d'aménagement, l'inaccessibilité et des fuites d'eaux usées, a-t-on appris du directeur de l'administration, du contrôle de gestion et de l'informatique, Abderahman Bousoualim. Ce dernier a fait savoir, dans ce sens, que les établissements industriels ont été mis en demeure pour traiter leurs eaux usées qui constituent un danger sur l'environnement et la santé publique. La saison estivale 2019 connaîtra l'ouverture de 3 plages, dont la plage «Champ de tir» (Zéralda) et le réaménagement de la plage d'El Kadous (Alger-Est) après le traitement des eaux polluées que déversaient les unités industrielles de la région, a-t-il rappelé. Ces eaux ont été acheminées vers le réseau d'assainissement pour les traiter ensuite dans les stations d'épuration. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour garantir une saison estivale réussie à la wilaya d'Alger, a-t-il affirmé, soulignant que les plages seront équipées de toutes les commodités, à savoir

les postes de sécurité, les parkings, l'eau potable, les vestiaires et les douches. Des espaces seront réservés à la circulation des jet-ski afin de préserver la sécurité des citoyens. Dans ce cadre, il a indiqué que la nouveauté pour la saison estivale de 2019, réside en la création pour la première fois du poste de «gestionnaire de plage» qui aura pour mission la gestion de la plage, la prise en charge des préoccupations des estivants et leur résolution sur place, ainsi que le renforcement de l'éclairage public au niveau de 27 plages d'Alger afin de faciliter le déplacement des estivants dans de bonnes conditions et assurer la sécurité de ceux qui veulent assister aux soirées et aux concerts programmés au niveau de ces plages et autres activités artistiques et de loisirs. Plus de 1 500 agents dont 1 000 saisonniers seront mobilisés au cours de la saison estivale 2019 pour veiller au bien-être et à la sécurité des estivants, a ajouté le même responsable, soulignant que ces agents seront chargés de garantir la maintenance des équipements des plages (parasols, chaises, tables et autres) et la sécurité des estivants au niveau des plages autorisées à la baignade à Alger.

Thinherine Khouchi



— L'édito en appelle aux «personnalités nationales» et aux «élites fidèles à la Patrie» —

## El-Djeich pour «un dialogue fait de concessions réciproques»

■ Pour une issue légale et constitutionnelle à la crise politique que traverse le pays, l'éditorial du dernier numéro de la revue de l'ANP, *El Djeich*, relève l'impératif que les «personnalités nationales» et «élites sincères et fidèles à la Patrie» se mobilisent, «le plus rapidement possible», autour d'une table pour «un dialogue sérieux, fructueux et constructif fait de concessions réciproques, en vue de faire échec à tous les scénarii aux néfastes desseins».

Par Lynda Naili

**A** ce titre, l'éditorialiste d'El Djeich écrira que «la crise que traverse notre pays aujourd'hui impose la nécessité de convier à la table du dialogue des personnalités nationales et des élites sincères et fidèles à la Patrie, afin de trouver une issue favorable qui satisfasse l'ensemble» et qui fera «échec à tous les scénarii aux néfastes desseins». «Bien plus, la conviction en la nécessité du dialogue entre les fils de la Patrie une et indivisible et à ce que ce dernier soit la priorité, en cette conjoncture précise, est de nature à économiser du temps en réduisant la durée de la crise, comme elle donnera lieu à la proposition d'initiatives sérieuses de sortie de crise et, par là même, permettra de neutraliser toute proposition destinée clairement à faire perdurer la crise», notera El-Djeich. Il estimera que «la mobilisation de tous, chacun dans son domaine de compétence et dans la limite de ses responsabilités, notamment dans le secteur de l'information à travers toutes ses branches, au service de l'Algérie, car l'information se doit d'être le miroir qui reflète les revendications réelles du peuple algérien et sa voix sincère qui relate les vérités et communique ses revendications, sans déformation ni falsification et sans instrumentalisation à des fins autres que les intérêts du pays».

**«Opter pour la voie du dialogue à même d'ouvrir la voie à une issue légale et constitutionnelle»**

Aussi, «en pareille crise complexe que traverse le pays, l'intérêt de la nation, comme l'avait souligné le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) dès le début, est d'opter pour la voie du dialogue sérieux, fructueux et constructif et d'aller, dans les plus brefs délais, vers la recherche de solutions adéquates, à même d'éviter à notre pays de verser dans des futilités qui rendraient la situation encore plus complexe et couperaient définitivement la voie à la période de transition qui ne pourrait que conduire à une situation encore plus difficile à maîtriser». «Seul le dialogue est à même d'ouvrir la voie à une issue légale et constitutionnelle garantissant l'organisation des élections présidentielles le plus rapidement possible, tant il est vrai que les discussions stériles et infructueuses ne sont que perte de temps et d'occasions pour l'ouverture d'un dialogue véritable et sincère, fait de concessions réciproques, qui rapprocherait les points de vue au service de l'intérêt suprême du pays et la satisfaction d'avantage de revendications exprimées par le peuple», estimera l'éditorialiste de la revue de l'ANP qui réaffirmera l'importance d'installer une instance indépendante chargée de l'organisa-

tion et de la supervision des élections «en tant qu'outil légal garantissant le déroulement d'élections présidentielles libres, intègres et crédibles».

Et pour cause, prévient-il, «aujourd'hui, et plus que jamais, les intentions malveillantes et les plans diaboliques, les dépassements outranciers et dangereux de certaines parties qui, suivant la logique des bandes, cherchent à abuser l'opinion publique, les tentatives désespérées de susciter le doute sur toute initiative nationale crédible à même de mener vers une véritable sortie de crise, à travers l'utilisation immorale des médias, qu'il s'agisse de journaux ou de supports audiovisuels, pour construire des scénarii farfelus et distiller des mensonges venimeux, des informations erronées ou falsifiées, n'ont d'autre but que de voir la situation perdurer, voire s'aggraver».

Au demeurant, pour l'éditorialiste d'El Djeich, «cette aspiration à la mobilisation et au dialogue participera au renforcement de la cohésion du peuple ainsi que la conjugaison des efforts de tous, garantissant au pays de poursuivre sa marche vers le développement dans un climat de sécurité et de stabilité».

Par ailleurs, dans un autre passage, l'éditorial de la revue de l'ANP évoque les «réalisations et acquis enregistrés dans nombre de domaines» de l'ANP des dernières années et «la mobilisation de forces et de



moyens conséquents afin de surveiller la défense et la protection des frontières contre toute tentative d'atteinte à notre intégrité territoriale».

L. N.

### Sahara occidental/Maroc/Occupation

## Le Maroc reconnaît qu'il n'a pas de souveraineté sur le Sahara occidental

**L**e Conseil des ministres marocain a reconnu que le Maroc n'a pas de souveraineté sur les territoires du Sahara occidental occupés, lors de l'adoption de l'accord de pêche entre l'Union européenne et le Maroc, sous la présidence du roi Mohammed VI, dont le texte «intègre les eaux adjacentes au Sahara occidental», ont rapporté hier des médias sahraouis. «Ainsi, et de manière solennelle, le Maroc reconnaît qu'il n'est pas souverain au Sahara occidental vu qu'il faut un processus d'intégration. C'est un recul considérable : pour protéger les entreprises occidentales, le Maroc renonce à ses affirmations de souveraineté !», ont précisé les mêmes sources.

«Depuis l'avis de la Cour Internationale de justice de 1975, les dirigeants marocains savent parfaitement que le droit international leur interdit de revendiquer leur (prétendue) souveraineté sur le territoire du Sahara occidental. Mais, ils ont choisi, avec l'accord des puissances occidentales, le passage en force. Hassan II a violé l'avis de la Cour, et organisé l'invasion militaire du territoire. Depuis le Maroc est puissance militaire occupante, et aucun Etat dans le monde n'a reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara

occidental», a-t-on rappelé.

Pour permettre la présence des entreprises européennes sur le territoire du Sahara occidental et dans les eaux adjacentes, les dirigeants politiques européens faisaient référence à la notion «d'administration de facto», en sorte une application de fait. L'arrêt de la Cour de justice de l'Union Européenne du 21 décembre 2016, rendu suite à l'examen de la plainte du Front Polisario, a démontré que cette notion n'avait aucune valeur juridique, en rappelant que le Maroc n'est pas souverain sur le territoire».

Réagissant à ce propos, Mhamed Khaddad, responsable au sein du Front et chargé de la coordination avec la Minurso, ayant suivi tout le processus européen, a constaté qu'«au lieu de négocier avec le Front Polisario, les dirigeants européens ont voulu sauver la mise du colonisateur, mais avec un montage juridique dont le coût va s'avérer très élevé pour le Maroc».

«Vu que la notion d'application "de fait" n'a plus de valeur, les dirigeants européens ont décidé d'un processus explicite d'intégration du territoire sahraoui et des eaux adjacentes. Ainsi, pour sauver ses relations avec l'Europe, voilà le Maroc obli-



gé de reconnaître qu'il faut intégrer le Sahara occidental dans l'accord UE/Maroc. C'est une humiliation pour la position marocaine, et un grand recul», a affirmé M. Khaddad, cité par les médias sahraouis.

L'accord doit maintenant être validé par le Parlement marocain, qui n'a aucune indépendance. Mais il sera tout de même intéressant de voir les parlementaires marocains valider par un vote public un accord qui reconnaît que le Sahara

occidental ne fait pas partie du territoire marocain, ce qui oblige de mentionner son ajout dans l'accord, a-t-on ajouté.

Dans ce contexte M. Khaddad a poursuivi qu'«un Etat est globalement engagé par ses accords internationaux. Aussi si le Parlement marocain ratifie l'accord, nous utiliserons cet acte dans toutes les instances pour démontrer que le Maroc a reconnu que le Sahara occidental ne fait pas partie de son territoire».

Rami Y./APS

## Education

# Plus de 630 000 élèves passent aujourd'hui l'examen du BEM

■ Plus de 630 000 candidats passent aujourd'hui l'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) à travers le territoire national, pour pouvoir accéder au cycle secondaire.

Par Hamida F.

Le nombre global des candidats à cet examen dont les résultats seront annoncés le 1<sup>er</sup> juillet, s'élève à 631 395, soit une hausse de 5,25% par rapport à l'année dernière qui a enregistré 595 865 candidats, selon les chiffres avancés par le ministère de l'Éducation nationale.

Les élèves qui obtiendront une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à cet examen seront automatiquement admis en première année secondaire, ainsi que ceux dont l'addition de la moyenne obtenue au BEM et de la moyenne annuelle de l'évaluation continue est égale à 10/20.

Intervenant lors d'une conférence de presse sur les préparatifs des examens scolaires nationaux (session 2019), organisée mi-avril dernier, le ministre de l'Éducation nationale avait affirmé que toutes les mesures avaient été prises pour assurer le bon déroulement des examens nationaux.

Parmi les mesures prises, il a cité les brouilleurs octroyés par le ministère de la Défense nationale aux annexes de l'Office national des examens et concours (Onec) pour lutter contre la fraude durant les examens nationaux, l'interdiction de toute tentative de fuite de sujets par voie électronique, le dépôt des téléphones portables et de tout moyen de communication à l'entrée des centres d'examen et la garantie du transport des candidats habitant les zones enclavées au niveau de chaque wilaya.

L'ouverture des centres de déroulement est prévue à 7h30, tandis que l'entrée des candidats sera à 8h00.

Selon le premier responsable du secteur, tout retardataire a le

droit d'accéder au centre d'examen entre 8h00 et 8h30, avec inscription de son nom sur le registre réservé aux retardataires. Au-delà de cette heure (8h30), l'accès au centre est formellement interdit à tout candidat, pour éviter que les sujets ne soient publiés sur les réseaux sociaux. Les mêmes dispositions sont applicables lors des épreuves de l'après-midi qui débiteront à 15h00. L'ouverture des centres d'examen aura lieu à 14h30, tout en veillant à l'inscription de noms des candidats retardataires sur le registre prévu à cet effet.

A cette occasion, M. Belabed a appelé les parents des candidats à repérer, à l'avance, les centres d'examen pour éviter les retards le jour J, mettant l'accent sur l'importance de sensibiliser les candidats aux sanctions encourues en cas de fraude.

De son côté, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mobilisé 62 714 policiers à travers le territoire national pour veiller à la sécurisation des 11 937 centres de déroulement des examens de fin d'année des trois cycles (primaire, moyen et secondaire), au titre de la session 2019.

Les éléments de la police qui seront déployés, en particulier au niveau des périmètres extérieurs des centres d'examen, assureront l'escorte et la sécurisation du transport et de la distribution des sujets d'examen à travers tous les centres ainsi que l'acheminement des copies vers les centres de collecte.

De son côté, le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un dispositif sécuritaire spécial encadrant le déroulement des examens de fin d'année scolaire des trois paliers de l'enseignement général (primaire,



moyen et secondaire), à travers un plan spécial prévoyant la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement de ces examens au niveau des 48 wilayas et la sécurisation des centres d'examen et de leurs périmètres relevant des territoires de compétence de la Gendarmerie nationale.

Le plan spécial prévoit également l'escorte et la protection de l'opération de distribution des sujets d'examens, à partir des directions de l'éducation jusqu'aux centres d'examen, la garantie de la protection et de l'escorte des sujets acheminés par avion et d'autres mesures d'accompagnement.

Le taux de réussite à l'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) avait atteint 56,88% en 2018.

## Plus de 57 000 candidats attendus à Alger

Plus de 57 000 candidats sont attendus aujourd'hui aux épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), session

2019, à travers 173 centres d'examen, ont indiqué jeudi les trois directions de l'Éducation (Est, Ouest et Centre) de la wilaya d'Alger.

Cinquante sept mille cent trente trois candidats passeront les épreuves du BEM, à travers 173 centres d'examen relevant des trois directions de l'Éducation de la wilaya d'Alger (Est-Ouest-Centre), lesquels seront encadrés par 12 966 encadreurs.

Douze mille neuf cent soixante quatorze élèves seront au rendez-vous pour passer les épreuves du BEM, à l'instar de leurs camarades des autres wilayas du pays, a déclaré à l'APS le secrétaire général de la Direction de l'Éducation d'Alger-Centre, M. Zerrah Rachid, affirmant que «toutes les conditions et préparatifs étaient fin prêts pour les accueillir».

Les élèves concernés par l'examen seront répartis à travers 41 centres d'examen, a-t-il indiqué, faisant état de 662 candidats libres devant passer les épreuves du BEM, lesquels seront encadrés par 3 220 enca-

dreurs.

Tous les préparatifs ont été finalisés en termes de transport et de restauration, a-t-il assuré.

Pour sa part, M<sup>me</sup> Sonia Gaid, directrice de l'Éducation d'Alger-Ouest, a affirmé que tous les moyens matériels et humains étaient assurés pour garantir le bon déroulement de cet examen pour lequel 22 261 candidats sont attendus à travers 66 centres d'examen et 5 234 encadreurs mobilisés.

Concernant la Direction de l'éducation d'Alger-Est, 21 898 candidats, dont 11 828 filles, se présenteront aux épreuves du BEM pour l'année scolaire (2018/2019), répartis à travers 66 centres d'examen, a indiqué le SG de la Direction de l'Éducation, M. Omari Aissa.

Le nombre des candidats libres qui se présenteront aux épreuves du BEM s'élève à 26 candidats, tandis que celui des candidats relevant des établissements de rééducation s'élève à 96 candidats, lesquels seront supervisés par 4 941 encadreurs mobilisés à cet effet.

H. F./APS

## Décret exécutif

# Les modalités de classement et d'exploitation des établissements hôteliers fixées

Le décret exécutif définissant les établissements hôteliers et fixant les conditions et modalités de leur exploitation, de leur classement et d'agrément de leur gérant vient d'être publié au Journal officiel. Le décret exécutif N° 19-158 définit les établissements hôteliers comme étant tout établissement à caractère commercial qui reçoit une clientèle de passage ou de séjour mais qui n'y élit pas domicile, et lui fournit principalement des prestations d'hébergement accompagnées des prestations qui lui sont liées.

L'établissement hôtelier peut être, en fonction de son type et de son implantation, complété par des installations offrant des services de restauration, de loisirs, d'attraction, d'animation, de soins et de bien-être, de repos, de sport, de congrès, de marina, de port de plaisance et de

toutes autres activités liées au tourisme.

Les établissements hôteliers, objet du présent décret, sont les hôtels, les complexes touristiques ou villages de vacances, les appart-hôtels ou résidences hôtelières, les motels ou relais routiers, les campings touristiques. Les établissements sus cités, intégrés dans les stations thermales et centres de thalassothérapie, définis dans les dispositions du décret exécutif n° 07-69, sont régis par les dispositions du présent décret.

Après avoir classé les hôtels en 5 catégories, de 5, 4, 3, 2 et 1 étoiles, et défini les prestations qu'ils offrent, le décret exécutif en fait de même pour les autres types d'établissements : complexe touristique, appart-hôtel, motel et camping touristique. Quant aux conditions et modalités d'exploitation des établissements

hôteliers, le décret stipule qu'elles consistent notamment en une autorisation d'exploitation, un arrêté de classement et un agrément du gérant. Les autorisations d'exploitation des établissements hôteliers sont délivrées par le wali territorialement compétent, sur proposition du directeur de wilaya chargé du tourisme.

Selon l'article 17 du présent décret exécutif, «le titulaire de l'autorisation d'exploitation de l'établissement hôtelier est tenu d'entrer en activité dans un délai maximal de 6 mois, à compter de la date de sa délivrance». En matière de classement des établissements hôteliers, il est prévu la création auprès du wali, d'une commission de wilaya de classement des établissements hôteliers. L'article 24 dispose que le classement est renouvelable tous les 5 ans.

Concernant la délivrance de l'agrément au gérant de l'établissement hôtelier par le wali, elle se fait sur la base, notamment, de son «aptitude professionnelle» tel que cela est mentionné à l'article 10. Le gérant ainsi agréé «a la responsabilité de la direction de l'établissement hôtelier. A ce titre, il est tenu de se consacrer, exclusivement, à cette activité».

Il est à rappeler que le gouvernement avait adopté une série de projets de décret à l'effet de consacrer le principe de décentralisation. Dans ce cadre, il avait adopté en date du 12 décembre 2018 un projet attribuant les prérogatives d'octroi des contrats de concession pour l'exploitation des établissements hôteliers, tous types confondus, ainsi que leur classification au wali territorialement compétent.

Hania Y.



Les 7 et 8 juin à Addis-abeba

# ZLECAf : Djellab participe à la 8<sup>e</sup> réunion des ministres africains

■ Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, participe à la 8<sup>e</sup> réunion des ministres du Commerce (AMOT) des Etats membres de l'Union africaine qui s'est tenue les 7 et 8 juin courant à Addis-abeba (Ethiopie), a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Par Salem K.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'application de la feuille de route pour la finalisation des travaux en suspens en relation avec les négociations de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et ce, dans la perspective de la tenue du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement africains, prévu le 7 juillet à Niamey (Niger), au cours duquel il sera procédé au lancement de la phase de mise en œuvre de la Zlecaf, a précisé la même source.

Lors du Sommet de Kigali tenu en mars 2018, les Etats membres de l'Union africaine signataires de l'Accord portant création de la Zlecaf ont donné un signal fort pour la consolidation et le renforcement des échanges commerciaux intra-africains dans l'objectif de la création d'un marché africain unique. La Zone de libre-échange continentale africaine offre un espace très dynamique constitué d'un marché de plus d'1,2 milliard de personnes qui représente environ 2 500 milliards de dollars de PIB cumulé.

En effet, entre 1990 et 2017, les échanges commerciaux de la région (importations et exportations de biens et de services) est passée d'environ 53% à 67% du PIB.

La mise en place de la Zlecaf permettra l'amplification du potentiel de transformation économique des pays africains, stimulera le commerce intra-régional et l'attractivité des investissements directs étrangers tout en

facilitant la création de chaînes de valeur régionales.

Pour ce faire, il est prévu dans le cadre de cette zone, une élimination progressive des droits de douane et des obstacles non tarifaires sur le commerce intra-africain et une ouverture des secteurs de services, ce qui favorisera une fluidité dans les échanges intra-africains et permettra de répondre aux demandes croissantes du marché africain en matière de marchandises et de services produits par des pays africains.

Les réunions des différentes institutions de négociation de la Zlecaf œuvrent actuellement pour la finalisation des mécanismes et des modes opératoires permettant la concrétisation de la mise en œuvre de cette zone de libre-échange africaine.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la 8<sup>e</sup> réunion ministérielle, dont l'ordre du jour consiste en l'adoption, par les ministres africains du Commerce, des résultats et des recommandations issus des travaux des



organes de négociation de la Zlecaf, à savoir, le Forum de négociation et les Hauts fonctionnaires.

L'objectif principal escompté de cette réunion ministérielle consiste en l'adoption des instruments techniques permettant le lancement effectif de la Zone de libre-échange.

Les deux organismes de négociation précités se penchent, depuis le 20 mai jusqu'au 5 juin 2019, sur les questions en suspens relatives spécialement à l'identification des critères confé-

rant l'origine africaine pour chaque produit, à l'effet de bénéficier des préférences tarifaires, et la préparation de la soumission des offres tarifaires par les Etats membres.

Les ministres africains du Commerce procéderont également à l'occasion de cette réunion à l'examen du projet du plan de mise en œuvre post lancement de la Zlecaf.

Les résultats des travaux de la réunion ministérielle seront soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du

Sommet extraordinaire devant se tenir le 7 juillet 2019 à Niamey (Niger), ce qui constituera la fin de la première phase des négociations et le lancement officiel de la Zlecaf.

La deuxième phase des négociations concernera les thèmes en relation avec la politique de concurrence, l'investissement et les droits de propriété intellectuelle. Cette phase sera entamée prochainement et devrait être clôturée au plus tard en juin 2020.

S. K./APS

Défaut de facturation décelée dans la région Ouest

## 38 millions DA de chiffre d'affaires dissimulés

Un défaut de facturation a été décelé durant les deux premières décades du mois de ramadhan par les services de la direction régionale du Commerce d'Oran, ayant révélé un chiffre d'affaires dissimulé de 38 millions DA, a-t-on appris auprès de l'administration à dimension régionale.

«Pas moins de 22 PV ont été dressés à l'encontre de commerçants contrevenants, lors de 2 503 interventions enregistrées en matière de lutte contre les pratiques commerciales, durant ces deux décades», a indi-

qué à l'APS le chef de service chargé de la planification et suivi des activités commerciales, Fouad Helaili, précisant que la plupart des infractions étaient liées au défaut de publicité, à l'affichage des prix et aux ventes sans facture.

En matière de qualité, le bilan partiel de la direction, pour la période allant du 6 au 25 mai passé, fait état de plus de 1 957 interventions par les agents de contrôle, qui ont établi 39 PV de poursuite judiciaire, a-t-on ajouté.

Les infractions relevées ont porté sur le défaut d'étiquetage, l'absence d'hygiène et d'autocontrôle au niveau des unités de transformation.

Plus de 900 agents de contrôle ont été mobilisés durant cette période du mois de ramadhan.

La direction régionale du commerce d'Oran regroupe les directions du commerce des wilayas d'Oran, de Sidi Bel-Abbès, de Mostaganem, Aïn Témouchent et Tlemcen, rappelle-t-on.

Ali O.

Pétrole

## Le panier de l'Opep à 60,88 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a reculé à 60,88 dollars le baril, contre 61,04 dollars mercredi dernier, a indiqué l'Opep sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery

(Venezuela). Les cours de l'or noir ont terminé la semaine en hausse en attendant une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a fini à 63,29 dollars à Londres, en hausse de 1,62 dollar par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril de WTI pour le contrat de juillet a gagné 1,40 dollar à 53,99 dollars.

Une réunion ministérielle de l'Organisation et ses partenaires est attendue pour les prochaines semaines à Vienne (Autriche), et devra porter sur les mesures à prendre pour le second semestre de 2019.

Jeudi, le ministre de l'Energie de l'Arabie saoudite et celui de la Russie se sont rencontrés en tête-à-tête et ont fait part de leur confiance. «Nous avons eu une très bonne rencontre», a assuré Alexandre Novak, cité par l'agence RIA Novosti en marge du Forum de Saint-Petersbourg.

«Nous nous sommes mis d'accord pour adopter des mesures communes et coordonnées que nous allons proposer aux autres pays signataires», a-t-il ajouté.

Le ministre saoudien Khaled al-Faleh a affirmé être «sûr» que l'accord serait renouvelé, tandis que M. Novak a affirmé qu'il était «nécessaire d'observer le marché avant de décider de renou-

veler ou de réduire les baisses de production», selon des propos rapportés par l'agence Bloomberg. L'Opep et ses dix autres partenaires non membres de l'organisation, la Russie à leur tête, se sont accordés depuis 2016 à réduire leurs quotas afin de réguler les prix du pétrole dans le monde en maintenant un équilibre du marché, notamment entre l'offre et la demande.

En décembre 2018, ils avaient convenu d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1er janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces

pays producteurs non-Opep.

Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) a réaffirmé suite à sa 14<sup>e</sup> réunion tenue en mai en Arabie saoudite son engagement à réaliser un marché équilibré et à œuvrer de manière durable pour la stabilité du marché pétrolier avec des fondamentaux solides. Ce Comité est composé de l'Arabie saoudite, la Russie, l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela.

La 15<sup>e</sup> réunion du JMMC devrait avoir lieu en juin 2019 au secrétariat de l'Opep à Vienne (Autriche).

Hassan C.

# Les produits laitiers aident-ils à lutter contre l'ostéoporose ?

■ Il est préconisé la consommation des produits laitiers dans la lutte contre l'ostéoporose, mais les études sur leurs bienfaits ne sont pas unanimes...

Par A. Delepaut

**F**romages, yaourts et lait au quotidien : c'est ce que recommandent les agences de santé et les médecins nutritionnistes pour prévenir l'ostéoporose. Pourtant, une analyse des études menées jusqu'ici, publiée en mars 2019 dans *Critical Reviews in Food Science and Nutrition* par des chercheurs iraniens, tend à dire que la consommation de laitages n'influera pas sur la fragilité osseuse. Qu'en est-il réellement ? «Les laitages sont nécessaires à la solidité osseuse. Ils sont incomparables sur le plan quantitatif et qualitatif», affirme le D<sup>r</sup> Laurence Plumey, médecin nutritionniste aux hôpitaux Necker et Antoine-Béchère (AP-HP), auteure et fondatrice de l'organisme de formation EPM Nutrition. Le P<sup>r</sup> Patrice Fardellone, rhumatologue au CHU d'Amiens, renchérit : «En plus du calcium, les produits laitiers sont très riches en protéines indispensables pour les os, en potassium et en magnésium et pour ceux enrichis, ils contiennent de la vitamine D qui aide à l'absorption du calcium. Les laitages sont donc un atout de taille : ils sont une forte source de calcium de qualité et apportent d'autres éléments nécessaires à l'organisme».

Les apports conseillés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses, France), sont de 800 milligrammes de calcium par jour pour un adulte, et 1 200 milligrammes pour un enfant ou une

personne de plus de 55 ans ; de nouvelles recommandations sont attendues courant juin pour les populations aux besoins spécifiques (enfants, personnes âgées, femmes enceintes). Quant au Plan National Nutrition Santé, il recommande aux seniors de consommer 3 à 4 produits laitiers par jour selon leur teneur en calcium pour obtenir cette dose.

## Manque de calcium et hormones

Rappelons que l'ostéoporose est une pathologie de fragilité osseuse qui survient principalement après la ménopause chez les femmes et au-delà de 50 ans chez les hommes. Les os deviennent poreux, fragiles et des fractures surviennent très fréquemment, même après de petites chutes. La santé d'un os est déterminée par la mesure de la densité minérale osseuse, qui correspond à la quantité de minéral, dont le calcium, dans un volume de matière osseuse ; plus celle-ci est faible, plus le risque de fracture ou, plus tard, d'ostéoporose, est élevé. Il faut donc avoir un capital calcique suffisant pour éviter une fragilité. D'autant que lorsqu'il y a un défaut d'apport de calcium par l'alimentation, c'est au niveau des os que l'organisme puise celui dont il a besoin.

Un second phénomène intervient chez les femmes : quand la quantité d'œstrogènes baisse, comme après la ménopause, les cellules destructrices d'os tournent à plein régime, bien plus vite que celles qui le régénèrent. Or «toutes les femmes ne pren-

ent pas de traitement hormonal durant la ménopause, il peut être contre-indiqué, et les traitements sont délivrés à des doses variables, parfois insuffisantes pour un effet sur l'os», explique Lucie Lemeunier, praticien hospitalier au service de rhumatologie à l'hôpital Saint-Antoine (Paris). «Il faut alors bien aider à limiter la perte osseuse en consommant des produits laitiers».

## Du calcium ailleurs que dans les laitages ?

La quantité de calcium, une bonne absorption, des nutriments variés : tous ces arguments sont-ils suffisants à prouver l'efficacité des laitages à prévenir du risque ostéoporotique ou fracturaire ? Oui, non, peut-être... Les études apportent des réponses diverses, mais le fait est que le calcium est nécessaire à des os en bonne santé, qu'il vienne des laitages ou d'autres aliments. Cela s'explique par la physiologie : «Le calcium est le substrat des cellules qui créent l'os. Il leur est donc indispensable pour former de la matière osseuse», explique Laurence Plumey. Le calcium vient se lier aux protéines qui forment les os et les minéralisent, c'est ce qui rend les os durs et compacts.

Comment faire lorsque le régime alimentaire ne contient pas ou peu de laitages, par choix ou pour des raisons de santé (par exemple parce qu'on digère mal le lactose) ? Les yaourts, qui contiennent moins de lactose, sont plus digestes que le lait pur, tout en apportant une bonne dose de calcium dans de bonnes conditions. Certains ali-



ments non laitiers sont riches en calcium, comme les amandes, les choux et les légumes secs. Mais à moins d'en composer tous ses repas, ils sont insuffisants car le calcium qu'ils contiennent, maintenu dans les fibres, est moins bien assimilé. «Il faudrait consommer un kilo d'oranges ou 600 grammes de légumes verts par jour afin d'avoir la dose nécessaire», sourit Martine Cohen-Solal, directrice de l'unité Bioscar de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Pour éviter des carences, les eaux calciques sont alors fortement recommandées pour ceux qui ne consomment pas du tout de produits laitiers. Il faut aussi impérativement avoir un apport suffisant en vitamine D, car celle-ci permet la bonne fixation du calcium. Se gaver de yaourts tout en étant carencé pour cette vitamine est donc inutile.

## À chaque étude ses biais méthodologiques

Alors pourquoi l'analyse ira-

nienne ne trouve pas de lien marquant entre la consommation de laitages et la baisse du risque de fragilité osseuse ? 8 études déterminent que l'apport de laitages diminue le risque d'ostéoporose, 8 autres ne montrent pas de lien, et une dernière penche pour un impact négatif des laitages, détaillent les chercheurs.

Or aucune ne prend en compte les facteurs de risque d'ostéoporose : «C'est une maladie multifactorielle dont le principal facteur est d'ordre génétique, à hauteur de 70%», rappelle Bernard Cortet, professeur et rhumatologue au CHU de Lille. «Entrent aussi en jeu, à moindre échelle, l'apport en calcium et vitamine D, l'exercice physique et l'alcool». Les auteurs ne se sont pas non plus intéressés aux teneurs en calcium des laitages consommés, or elles sont très variables : une part de fromage de chèvre apportera 30 mg de calcium, contre 300 pour une portion de comté.

A. D.

## Les pinnatoxines, des substances toxiques à surveiller dans les moules de Méditerranée

**C**es toxines marines, qui provoquent chez la souris des effets neurotoxiques aigus en cas d'ingestion, sont aujourd'hui présentes en concentrations élevées dans une lagune de l'Hérault et ont été détectées dans d'autres régions en France.

Détectées pour la première fois en France en 2011 dans des moules méditerranéennes, les pinnatoxines peuvent constituer un risque sanitaire pour l'homme, prévient l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimen-

tation, de l'environnement et du travail (Anses) dans une expertise publiée mercredi 5 juin. Ces biotoxines marines (des substances toxiques produites par des micro-algues) peuvent s'accumuler dans les coquillages qui filtrent l'eau de mer pour se nourrir.

## Symptômes neurologiques

Aucun cas d'intoxication lié aux pinnatoxines (PnTx) n'a été

rapporté à ce jour chez l'homme que ce soit en France ou ailleurs dans le monde, précise l'Anses. Mais des études expérimentales ont montré qu'elles provoquent chez la souris des effets neurotoxiques aigus en cas d'ingestion à forte dose. Or ces biotoxines sont aujourd'hui présentes en concentrations élevées dans la lagune d'Ingril dans l'Hérault chaque année pendant plusieurs mois et ont été détectées, dans une moindre mesure, dans d'autres régions en France

(notamment les lagunes de Vic, le Prévost, Thau, Leucate) ainsi que sur les côtes atlantique et corse.

À la demande des ministères de l'Agriculture et de la Santé, l'Anses a identifié une valeur sanitaire repère pour la pinnatoxine la plus fréquemment détectée dans des coquillages en France. Elle en conclut que celle-ci peut être dépassée dans les cas de forte consommation et/ou de forte contamination de coquillages.

«L'agence attire l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité d'éviter toute consommation de coquillages provenant de la zone d'Ingril», indique l'avis. Aujourd'hui, il n'y a pas de production conchylicole destinée à la commercialisation issue de cette zone.

À l'avenir, la surveillance des zones de production de coquillages devrait prendre en compte l'émergence de ces toxines, recommande l'Agence qui souligne également la nécessité d'engager des travaux de recherche afin d'estimer plus précisément l'exposition des consommateurs de coquillages. Enfin, la sensibilisation des professionnels de santé sur les potentiels symptômes neurologiques qui pourraient être associés à une intoxication aux pinnatoxines chez l'homme doit se poursuivre.

F. Saldmann

D. Chayet

## Le cerveau ça s'entretient !

**O**n s'aperçoit déjà, qu'en 3 semaines de vacances, on perd 20 points de quotient intellectuel. À force de se reposer, on pense de plus en plus lentement et on a du mal à bouger. Ce qui est paradoxal d'ailleurs, c'est qu'à force de se reposer, le cerveau n'est pas heureux. Ce qui rend heureux, c'est justement le mouvement, avoir des

découvertes, vivre des émotions. Les hormones du bonheur que sont la dopamine, l'ocytocine et l'endorphine, nécessitent qu'on s'active. Que ce soit le cerveau érotique, qui a besoin d'être stimulé ou le cerveau intellectuel, il existe au plus profond de l'homme, des moyens d'autogénération extrêmement puissants et le cerveau joue un rôle

prépondérant pour nous faire du bien.

La puissance du cerveau et du mental, peut faire qu'on fabrique nos propres médicaments pour aller mieux et parfois guérir. Le cerveau est une machine qu'il faut entretenir et en avoir conscience. À partir du moment où le cerveau va bien, la santé va bien.

Oran

## Lancement des travaux de réfection du Grand hôtel au deuxième semestre

■ Les travaux de réfection et de réhabilitation du Grand hôtel situé au centre-ville d'Oran, lancés en 2018, seront achevés à la fin du premier semestre de l'année en cours, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat.

Par Ouali T.

Les travaux de réfection et de réhabilitation du Grand hôtel d'Oran seront lancés au deuxième semestre de l'année en cours après achèvement de l'étude de ce projet, a-t-on appris auprès de la Direction du tourisme et de l'artisanat.

L'étude de réfection et de réhabilitation du Grand hôtel situé au centre-ville d'Oran dont les travaux ont été lancés en 2018 seront achevés à la fin du premier semestre de l'année en cours, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat.

Les travaux de réhabilitation de cet établissement hôtelier relevant de l'Etablissement de gestion touristique de l'Ouest,



fermé depuis de longues années, seront lancés immédiatement après la fin de l'étude, a assuré Omar Kaim Belabbès, notant que l'enveloppe consacrée à cet effet est disponible et que les travaux devront présen-

ver le caractère architectural de l'hôtel.

Cet établissement, offrant 80 chambres et huit suites, a été récupéré par l'Etat après avoir été bradé au profit d'un investisseur privé. Le grand hôtel, qui se

distingue par une belle architecture, a été édifié en 1930. Plusieurs personnalités historiques, politiques et artistiques célèbres de renommée nationale et internationale y ont séjourné.

O. T./APS

Sidi Bel-Abbès

## Les bénéficiaires de foncier revendiquent l'accélération de la réhabilitation de la nouvelle zone industrielle

Les bénéficiaires de foncier dans le cadre de contrats de concession réclament l'accélération des travaux de réhabilitation de la nouvelle zone industrielle de Sidi Bel-Abbès et son raccordement aux différents réseaux.

Les bénéficiaires, au nombre de 40, ont insisté sur la réhabilitation de cette zone industrielle qui s'étend sur une superficie de 60 hectares et son raccordement aux réseaux d'électricité et d'eau

pour pouvoir lancer l'opération de concrétisation de leurs projets d'investissement.

Un investisseur dans la fabrication de médicaments ayant bénéficié d'un terrain dans cette zone industrielle s'interroge sur le retard de l'opération de réhabilitation qui entrave la concrétisation de son projet d'investissement. Une demande a été adressée au wali, Ahmed Abdelhafid Saci, pour répondre aux préoccupations des bénéficiaires du foncier industriel et activer la réhabilitation de la nouvelle zone industrielle de Sidi Bel-Abbès.

A ce titre, le directeur de l'industrie de la wilaya, Abdelkader Mebarki, a affirmé que le ministère de tutelle a chargé une nouvelle entreprise de l'aménagement de la nouvelle zone industrielle de Sidi Bel-Abbès après résiliation du contrat avec une première entreprise dont les tra-

vaux ont été suspendus pour des problèmes techniques.

Une autre entreprise sera désignée pour la poursuite du travail et achever l'opération d'aménagement de la nouvelle zone industrielle le plutôt possible et sa dotation de différents services à la disposition des investisseurs bénéficiaires de contrats de concession, a-t-on fait savoir.

O. N.

Oum El Bouaghi

## Lancement «bientôt» des travaux de réalisation de 20 stades de proximité

Les travaux de réalisation de vingt stades de proximité à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront lancés «incessamment», a annoncé jeudi le chef du service de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures routières auprès de la Direction des travaux publics (DTP). Dans une déclaration à l'APS, Khaled Brouhou a indiqué que «ces terrains de sport, dont les travaux de construction ont été confiés à la direction des travaux publics

(DTP), relèvent d'un programme de réalisation de 95 stades de proximité inscrits au profit de la wilaya d'Oum El Bouaghi dans le cadre du plan de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales».

Ces infrastructures sportives ont été réparties sur quatre communes, à savoir Aïn M'illa (6 terrains), Sigus (6 terrains), El Amiria (5 terrains) et Ouled Kacem (3 terrains), a précisé le même responsable.

Ce projet a nécessité la mobilisation d'un

investissement de 240 millions de dinars, a fait savoir la même source, notant que la réalisation de ces terrains de sports sera conformément aux normes requises en la matière. La réception de l'ensemble de ces stades de proximité est prévue «le 5 juillet prochain», à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a conclu la même source.

Yanis F.

Mascara

## Des communes alimentées en eau de mer dessalée à compter de juillet

Le projet d'alimentation des communes d'El Bordj, Khalouia et Aïn Farès, relevant de la wilaya de Mascara, en eau de mer dessalée sera mis en service en juillet prochain, a annoncé la direction locale des Ressources en eau.

Ce projet ayant nécessité un montant de 210 millions DA, au titre du programme d'urgence de l'exercice 2018, vise à alimen-

ter les trois communes en eau de mer dessalée à partir de la mégastation de dessalement d'El Mactaa (Oran), depuis le réservoir principal de la ville de Mascara avec un débit moyen de 6 000 m<sup>3</sup>/jour, a indiqué le chef du service d'AEP, Bessayeh Halim. Le responsable a souligné que l'alimentation des communes de Khalouia, El Bordj et Aïn Farès en eau de mer dessalée permettra d'économiser 1 600 m<sup>3</sup>/jour d'eau à la commune de Tighénif. Le chef du projet, Mustapha Khelaoui, a signalé la fin de la pose des adductions d'eau sur une distance de 23 km avec la réalisation de trois stations de pompage de 200 m<sup>3</sup> chacune, en attendant leur mise en service.

Ce projet repose sur des réservoirs disponibles avec la

réalisation de petits châteaux d'eau pour fournir l'eau aux stations de pompage.

Seize communes sur un total de 47 que compte la wilaya de Mascara sont alimentées actuellement en eau de mer dessalée. Ce nombre sera porté à la hausse l'été prochain à 21 communes touchant 72% de la population de la wilaya.

Amar T.

Tizi-Ouzou

## «Faible adhésion» des céréaliculteurs à l'assurance incendie

UNE «FAIBLE adhésion» des céréaliculteurs à l'assurance incendie est enregistrée dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la saison 2018/2019, a-t-on appris jeudi du directeur de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA).

Madjid Hamdad a indiqué à l'APS que sur une superficie totale emblavée de 7 272 ha de céréales (dont 6 748 ha de blé dur, 92 ha de blé tendre, 349 ha d'orge et 83 ha d'avoine, selon les chiffres cde la DSA) pour la saison 2018/2019, seuls 2 300 ha sont assurés, soit un taux de 31,6%.

Les agriculteurs qui ont contracté une assurance sont principalement ceux qui ont réalisé leurs investissements grâce au crédit agricole RFIG octroyé par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR).

Ce responsable a appelé les céréaliculteurs à se rapprocher de la CRMA pour assurer leurs cultures, puisque «les souscriptions à l'assurance contre les incendies sont toujours ouvertes», rappelant que des «facilitations» de paiement sont octroyées aux assurés.

«L'agriculteur ne paie sa cotisation qu'après la récolte», a-t-il fait savoir.

Une campagne de sensibilisation a été lancée par la CRMA afin d'inciter les agriculteurs en général et particulièrement les céréaliculteurs à contracter une assurance contre les incendies.

Des rencontres avec les concernés ont déjà été organisées au niveau de six sites de culture céréalière, a ajouté M. Hamdad qui a annoncé que cette campagne s'intensifiera et s'élargira vers l'ensemble des sites dans quelques jours, avec le lancement officiel de la campagne moisson-battage.

Durant la campagne de moisson-battage pour laquelle une quarantaine de moissonneuses-batteuses seront mobilisées par la Direction locale des services agricoles (DSA), la CRMA a prévu une distribution gratuite d'extincteurs pour ses assurés. Cela permettra de maîtriser un éventuel départ de feu à partir de ces engins lors de cette opération, a-t-on appris de même source.

La Conservation des forêts a émis, dans son Plan 2019 de prévention et de lutte contre les incendies, des recommandations pour prévenir les feux de champ dont l'équipement des moissonneuses-batteuses de cache-flammes, la mise à la disposition de citernes d'eau avec outillage approprié et l'ouverture de tournières autour des champs céréaliers.

R. R.



Libye

# L'ONU déplore les conditions de détention des migrants

■ Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est inquiété vendredi «des conditions déplorable» dans lesquelles les migrants et réfugiés sont détenus en Libye.

Par Moncef Gh.

Les équipes de la Haut-commissaire, Michelle Bachelet, qui se sont récemment rendues au centre de détention de Zintan, où sont détenus 654 réfugiés et migrants, décrivent des personnes «gravement mal nourries et assoiffées». Les détenus sont «enfermés dans des entrepôts surpeuplés dégageant une odeur d'ordures et de déchets provenant de latrines débordantes», a dénoncé Rupert Colville, porte-parole du HCDH, lors d'un point de presse. Ils ne recevraient qu'un repas de 200 grammes de pâtes simples par jour. Quelque 432 Erythréens détenus dans le centre, dont 132 enfants, n'avaient droit qu'à la moitié de cette portion. Parmi les détenus, figurent 60 personnes atteintes de tuberculose qui ont été enfermées dans un hangar séparé. Trente autres ont été transférées au centre de détention de Gharyan, au sud de Tripoli, tout près de la ligne de front actuelle. «Ils auraient été envoyés là-bas pour y mourir car il n'y a pas de lieu de sépulture pour les chrétiens à Zintan», a déclaré le porte-parole. Les conditions qui règnent au centre de détention de Zintan sont assimilables à des peines ou traitements inhumains et dégradants, voire à de la torture, a affirmé Rupert Colville. En parallèle, des informations font état de disparitions et de traite d'êtres humains, après que des personnes ont été interceptées en mer par les gardes-côtes libyens. Selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 1 224 personnes ont été renvoyées en

Libye par les gardes-côtes libyens durant le seul mois de mai. Au total, ce sont plus de 2 300 personnes qui ont été arrêtées jusqu'à présent au large des côtes libyennes et placées dans des centres de détention. Les gardes-côtes libyens ont annoncé que depuis le 30 avril, des centaines de personnes ont été envoyées dans une installation située à Al-Khoms, sous le contrôle du Département de la lutte contre la migration illégale. Cependant, le centre d'Al-Khoms indique qu'il n'y a actuellement que 30 migrants présents, alors que 203 migrants ont été envoyés à cette installation il y a quelques semaines à peine. Pour les services du Haut-commissariat, cette situation est particulièrement préoccupante étant donné les informations, selon lesquelles des migrants seraient vendus pour du travail forcé ou remis à des passeurs qui promettent un transit vers l'Europe.



Selon certaines informations, des femmes auraient été vendues en vue d'une exploitation sexuelle. L'ONU a exhorté le Gouvernement d'union nationale en Libye à lancer immédiatement une enquête indépendante

pour retrouver les personnes disparues. L'organisation onusienne a également appelé les autorités libyennes et la communauté internationale à veiller à ce que les migrants et réfugiés retenus dans ces centres de déten-

tion soient immédiatement libérés. Quelque 3 400 migrants et réfugiés sont toujours détenus à Tripoli, dont 654 personnes au seul centre de détention de Zintan, selon les chiffres de l'ONU. M. Gh./APS

Front Polisario :

## Le Maroc cible le Front interne sahraoui en raison «des victoires réalisées par la question sahraouie»

Le bureau permanent du secrétariat national du Front Polisario a affirmé, jeudi, que l'occupant marocain ciblait le Front interne sahraoui, en raison des victoires et des acquis réalisés par la question nationale. Lors d'une réunion présidée par le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, le bureau a indiqué dans un communiqué publié par l'Agence de presse sahraoui (SPS) que «l'ennemi cible le Front national interne, avec des manœuvres et des complots, en raison des acquis réalisés par la question nationale et les défaites suc-

cessives essuyées par l'occupant marocain aux niveaux africain et européen». Les manœuvres marocaines interviennent suite aux difficultés «internes» qui étouffent le régime marocain, en raison des crises politiques et socio-économiques qui secouent ce pays, a ajouté la même source. La réunion a évoqué les derniers développements de la question sahraouie aux niveaux national, régional, continental et international, et à leur tête l'Intifada de l'indépendance. A cette occasion, le bureau national a salué l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) qui fait face aux dangers et aux défis induits par les poli-

tiques hostiles de l'ennemi qui menacent la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région. La réunion a évoqué, par ailleurs, les préparatifs du programme d'été 2019 pour les jeunes et étudiants, en tant qu'étape nationale importante et une expérience exceptionnelle qui concrétise la participation consciente et responsable des jeunes et des étudiants sahraouis depuis le début de la lutte nationale, un programme basé sur la qualification intellectuelle et politique continue, la consolidation des capacités culturelles et scientifiques et l'encouragement des jeunes talents dans tous les domaines. May H.

Tunisie

## Les investissements étrangers régressent à 280 millions de dollars

Les investissements étrangers en Tunisie ont atteint, durant les quatre premiers mois de 2019, 280 millions de dollars contre 302 millions de dollars durant la même période de l'année 2018, soit une baisse de 22 millions de dollars, selon les statistiques préliminaires fournies vendredi par l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA). En dinars tunisiens, les flux des investissements étrangers en Tunisie ont progressé de 15,7%, à 851,1 millions de dinars, contre 727,2 millions de dinars durant la même période de l'année écoulée. Les investissements étrangers sont répartis entre les investissements de portefeuille et des investissements directs (IDE), lesquels ont atteint, durant cette période 845,9 MD, soit 278,3 millions de dollars, contre 727,2 MD, soit 298,6 millions de dollars durant la même période de 2018. Les investissements de portefeuille sont estimés à 5,2 MD contre 8,3 MD en 2018 soit, une baisse de 37,3%. Cette baisse

est due à la baisse de la valeur du dinar par rapport à l'euro et au dollar, selon la FIPA. Les investissements directs étrangers ont enregistré, quant à eux, une évolution de 16,3%. Ils ont atteint 845,9 MD au cours des quatre premiers mois de 2018 contre 727,2 MD au cours de la même période de 2018. En dinar, les investissements étrangers dans le secteur des industries manufacturières ont doublé pour atteindre 411,7 millions de dinars fin avril 2019 contre 253,9 millions de dinars, au cours de la même période de l'année écoulée, soit une évolution de 62%. L'industrie manufacturière (textile et habillement, cuir, chaussures et industries mécaniques, électriques et chimiques) figure parmi les secteurs attractifs qui drainent le plus d'investissements étrangers. Le secteur de l'énergie a enregistré également une légère amélioration de 7% en termes d'investissements étrangers, passant de 344 millions de dinars en avril 2018 à 368,4 en avril 2019. Toutefois, les

investissements étrangers dans les secteurs des services et de l'agriculture ont connu une régression considérable, à respectivement 4,6 millions de dinars et 1,1 millions de dinars. La Tunisie ambitionne d'attirer près de 3 000 millions de dinars d'investissements étrangers vers la fin de 2019, contre 2800 millions de dinars en 2018.

### Cinq pays, dont la Tunisie, rejoignent le Conseil de sécurité

La Tunisie, le Niger, le Vietnam, l'Estonie et Saint-Vincent les Grenadines ont été élus vendredi membres non permanents au Conseil de sécurité pour un mandat de deux années qui s'étalera du premier janvier 2020 au 31 décembre 2021. Alors que la Roumanie et l'Estonie se sont disputées l'unique siège de l'Europe de l'Est et Saint-Vincent les Granadines et le Salvador celui de l'Amérique latine et les Caraïbes, l'élection des trois

autres pays par l'Assemblée générale de l'ONU n'a été qu'une simple formalité. Le décompte des votes a fait ressortir 192 voix pour le Vietnam. La Tunisie et le Niger ont recueilli chacun 191 voix, tandis que Saint-Vincent les Grenadines a obtenu 185 voix et l'Estonie 132 voix. La Tunisie et le Niger devraient succéder à la Côte d'Ivoire et la Guinée Equatoriale, dont les mandats au sein de la haute instance onusienne s'achèvent en 2019. L'Afrique du Sud, troisième membre africain au Conseil de sécurité, siègera jusqu'à fin 2020. Trois sièges non permanents sont attribués à l'Afrique. Le groupe des pays africains conserve un modèle de rotation bien établi entre ses cinq sous-régions (Afrique du Nord, Afrique australe, Afrique Orientale, Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale). Le Niger, dont la candidature a été entérinée par l'Union africaine, a siégé une fois au Conseil de sécurité durant les deux années 1981-1982. La Tunisie, quant à elle, a été élue

trois fois membre non permanent en 1959-1960, en 1980-1981 et en 2000-2001. Sa nouvelle candidature a été endossée par l'Union africaine et le groupe des pays arabes à l'ONU. Le pays maghrébin a axé sa campagne sur les questions de la paix, la sécurité et le développement qu'il considère comme interdépendants. Tunis veut donner la priorité durant son mandat au dossier de la lutte antiterroriste, aux conflits en Afrique et au Moyen-Orient, notamment la question palestinienne ainsi qu'à la promotion du rôle des jeunes et des femmes. Et compte aussi agir en faveur d'une efficacité accrue des opérations de maintien de la paix en plaçant pour des mandats clairs et réalistes avec des ressources suffisantes. Depuis 1960, la Tunisie a contribué à 22 opérations de maintien de la paix et compte actuellement un personnel de 239 fonctionnaires civils et en uniforme répartis sur six missions onusiennes. R. M.





États-Unis

# Accord avec le Mexique sur l'immigration, les taxes douanières suspendues

■ Les États-Unis et le Mexique ont arraché un accord sur l'immigration vendredi à Washington, au terme de plusieurs jours de difficiles négociations, levant ainsi la menace de droits de douane sur les produits mexicains brandie par Donald Trump et potentiellement dommageables à leurs économies.

Rosa C.

Le président américain, à peine revenu l'Europe où il avait assisté aux cérémonies du 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement en Normandie, s'est chargé lui-même d'en faire l'annonce.

"Les États-Unis sont parvenus à un accord signé avec le Mexique. Les tarifs douaniers prévus pour être appliqués lundi par les États-Unis, contre le Mexique, sont donc suspendus indéfiniment", a-t-il écrit sur Twitter.

Il a ajouté que Mexico allait prendre "des mesures fortes pour endiguer le flux migratoire" traversant son pays à destination de la frontière sud des États-Unis où la police et la douane se disent débordées par le nombre des arrivées.

"Cela va permettre de réduire grandement, ou éliminer, l'immigration illégale venant du Mexique et entrant aux États-Unis", a-t-il assuré.

Son homologue mexicain Andres Manuel Lopez Obrador a rapidement salué cet accord, également sur Twitter: "Grâce au soutien de tous les Mexicains,

nous avons pu éviter l'imposition de droits de douane sur les produits mexicains exportés aux États-Unis".

Le président mexicain a confirmé qu'il se rendrait bien hier à Tijuana, la ville mexicaine à la frontière de la Californie. Le voyage avait été prévu au plus fort de la crise, il s'agira cette fois de "célébrer" cet accord.

Son ministre des Affaires étrangères Marcelo Ebrard a remercié de son côté "toutes les personnes qui nous ont aidés à montrer la grandeur du Mexique".

M. Ebrard avait entamé mercredi à Washington les négociations avec plusieurs représentants de la diplomatie américaine. Elles ont finalement abouti vendredi soir après plus de douze heures d'échanges entre des murs du département d'État américain.

Le Mexique va prendre des "mesures sans précédent" pour lutter contre l'immigration clandestine, ont affirmé les deux pays dans une déclaration commune.

"Le déploiement de sa Garde nationale à travers le Mexique, en priorité à sa frontière sud",



figure parmi ces mesures, précise la déclaration. Le chiffre de 6.000 hommes annoncé jeudi par Mexico n'y figure pas explicitement.

"Le Mexique va aussi prendre des mesures décisives pour démanteler les organisations de passeurs et de trafiquants, ainsi que leurs réseaux illicites de transport et de financement", selon ce texte.

Les États-Unis estiment que le Mexique n'en fait pas suffisamment pour contrôler sa frontière avec le Guatemala, au sud de son territoire, et qu'il a laissé se développer sur son sol des réseaux qui acheminent les migrants vers les États-Unis.

Ceux-ci viennent essentiellement du Guatemala, du Honduras et du Salvador d'où ils fuient la criminalité et l'insécurité. Et ils ne font que transiter sur le sol mexicain.

Le Mexique devrait aussi accéder à une autre exigence de Washington: tous les migrants venant faire une demande d'asile aux États-Unis seront renvoyés au Mexique en attendant qu'elle

soit traitée par les tribunaux américains. Donald Trump menaçait d'appliquer dès lundi des droits de douane de 5% sur tous les produits mexicains, qui auraient pu augmenter progressivement jusqu'à 25% le 1<sup>er</sup> octobre, si son voisin du Sud ne s'engageait pas à prendre des mesures suffisantes contre l'immigration clandestine.

L'utilisation de l'arme commerciale dans ce dossier avait inquiété les milieux d'affaires, tant les relations économiques sont étroites entre les deux pays. De l'industrie à l'agriculture, les deux économies sont imbriquées et la Chambre de commerce américaine a estimé à 17 milliards de dollars le montant qui aurait été répercuté sur les entreprises et consommateurs américains si les droits de douane avaient été appliqués.

Soucieux d'éviter l'exécution de la menace américaine, Mexico avait dépêché dès le début de la semaine une importante délégation à Washington et multiplié les gestes de bonne volonté. Les autorités mexi-

caines s'étaient déjà engagées jeudi à renforcer la surveillance à leur frontière avec le Guatemala, en déployant les gardes nationaux. Elles avaient gelé les comptes bancaires de passeurs présumés et renvoyé une centaine de Honduriens dans leur pays. Elles avaient aussi bloqué mercredi l'avancée d'un cortège d'environ 1.200 migrants qui venaient d'entrer au Mexique depuis le Guatemala.

Dans l'État du Chiapas, dans le sud du pays, des journalistes de l'AFP ont constaté une plus grande présence policière et militaire sur les routes empruntées par les migrants.

Pour le seul mois de mai, 144.000 migrants ont été arrêtés ou refoulés en à la frontière sud des États-Unis. Au moment de la prise de fonction de Donald Trump à la Maison Blanche, seuls 20.000 migrants étaient arrêtés chaque mois à la frontière.

Parmi les migrants, figurent de nombreuses familles, parfois aussi des enfants isolés.

R. C.



## Impuissance Détérioration

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a près d'une vingtaine d'années, la Turquie n'avait de meilleur allié que les États-Unis. Washington n'hésitait d'ailleurs pas à s'ingérer dans les affaires de l'Union Européenne en intervenant auprès des pays européens pour les convaincre de se prononcer en faveur d'une adhésion de la Turquie. Les relations entre Ankara et Washington étaient alors au beau fixe et l'on aurait eu du mal à imaginer que les relations entre les deux pays se détériorent tellement que la Maison-Blanche ferait usage de menace envers le gouvernement turc. En effet, les États-Unis ont annoncé vendredi qu'ils donnaient à la Turquie jusqu'à fin juillet pour renoncer à l'acquisition de missiles russes S-400, qu'ils considèrent comme incompatibles avec le nouvel avion furtif F-35 qu'Ankara veut aussi acquérir. Si d'ici le 31 juillet la Turquie n'a pas renoncé au système S-400, les pilotes turcs qui s'entraînent actuellement aux États-Unis sur le F-35 seront expulsés et les contrats de sous-traitance attribués à des entreprises turques pour la fabrication du F-35 seront annulés, a déclaré à la presse la secrétaire adjointe à la Défense chargée des acquisitions Ellen Lord. La responsable américaine a justifié cet ultimatum par le fait que la Turquie, alliée des États-Unis au sein de l'Otan, ait envoyé du personnel en Russie pour commencer à s'entraîner sur le S-400. Mais il intervient aussi trois jours après de nouvelles déclarations du président turc Recep Tayyip Erdogan, qui a assuré qu'il ne reculerait pas sur l'acquisition du système russe, ajoutant que la Turquie ne pourrait envisager d'acheter le système antimissile américain Patriot que si les conditions étaient aussi favorables que celles offertes par la Russie pour ses S-400. " Mais malheureusement nous n'avons pas reçu de proposition positive de la partie américaine au sujet des Patriot ", a-t-il déclaré. Le chef du Pentagone Patrick Shanahan a indiqué pour sa part avoir envoyé une lettre à son homologue turc Hulusi Akar pour l'informer de ces décisions. Il a précisé à la presse que l'offre américaine pour les Patriot était " très concurrentielle ". Ainsi, après avoir réussi à ruiner les relations de son pays avec l'Union Européenne en attaquant respectivement les différents dirigeants du vieux continent semble décider aujourd'hui à finir de détruire l'axe Washington-Ankara qui se délite progressivement depuis plusieurs années maintenant et qui semble sur le point de se rompre sous l'impulsion d'Erdogan.

F. M.

## Attentats de Pâques au Sri Lanka

### Le président limoge le chef du renseignement

Le président du Sri Lanka, Maithripala Sirisena, a déclaré qu'il n'entendait pas coopérer avec la commission parlementaire qui enquête sur les attentats jihadistes de Pâques, et a limogé le chef du renseignement qui l'avait accusé de ne pas avoir suffisamment prêté attention à la menace islamiste, a-t-on appris hier de source officielle.

Le président avait convoqué une réunion d'urgence vendredi soir pour exprimer son opposition à cette commission, mise en place pour faire lumière sur les attentats du 21 avril. Ils avaient fait 258 morts et près de 500 blessés. Une source ministérielle a indiqué à l'AFP que le prési-

dent a refusé d'autoriser tout policier, militaire ou membre des services de renseignements (SIS) de témoigner devant cette commission.

Et hier matin, la présidence a annoncé le limogage du chef du renseignement Sisira Mendis, qui avait reproché au président, devant cette commission, de ne pas avoir organisé des réunions régulières sur la situation sécuritaire afin d'évaluer les menaces potentielles venant de radicaux islamiques.

Durant son témoignage, la retransmission télévisée en direct des travaux de la commission a été arrêtée sur ordre du président, ont affirmé des

sources officielles.

Le secrétaire à la Défense et le chef de la police ont suggéré que le chef de l'État, qui est également ministre de la Défense et de l'Intérieur, n'avait pas suivi les règles en vigueur pour gérer les rapports des renseignements, y compris des avertissements reçus quant aux attentats du 21 avril.

Le président a constamment nié avoir été prévenu d'une menace jihadiste imminente.

Les attentats du 21 avril, qui avaient visé des églises en pleine messe et des hôtels de luxe, ont été revendiqués par une organisation jihadiste locale et l'organisation État islamique.

Tunisie

# L'Algérie participe au Festival «Cinéma Vert» à Redeyef

■ Une quinzaine de films issus de onze pays, dont l'Algérie, sont au programme de la première édition du Festival environnemental «Cinéma Vert», prévue du 12 au 16 juin dans la ville tunisienne Redeyef, rapporte la presse locale.

Par Adéla S.

Des longs et courts métrages documentaires de Tunisie, de France, d'Espagne, d'Allemagne, d'Indonésie ou encore du Canada, traitant de thématiques écologiques comme le réchauffement et la pollution, sont au menu de cette première édition qui s'ouvrira par la projection de deux documentaires tunisiens consacrés à la pénurie d'eau.

Organisé par la Fédération tunisienne des ciné-clubs (FTCC) et la Maison de la culture Yousef-Ben-Ahmed, le Festival environnemental «Cinéma Vert» se veut un lieu de diffusion de la culture environnementale et d'échange sur les questions écologiques, selon ses promoteurs.

**Kendji Girac en concert le 27 juin à Alger**

Le chanteur français de pop variétés, Kendji Girac, se produira pour la première fois à Alger, et ce, le 27 juin prochain.

L'interprète de «La mama» ou «Andalouse» viendra à la rencontre de son public algérois le 27 juin 2019 à 20h30 au Théâtre

de verdure Laadi-Flici (Alger-Centre). Le vainqueur de The Voice France y reprendra les plus grands tubes issus de ses trois albums : «Kendji», «Ensemble» et «Amigo».

Le prix du ticket n'a pas encore été dévoilé mais devrait se situer entre 2 500 et 3 000 DA.

A. S.



Livres/Thomas McGuane

## «C'est la nature qui nous possède, pas l'inverse»

Il est l'un des invités du Festival «Étonnants voyageurs», qui s'est ouvert ce 8 juin à Saint-Malo. Entretien avec le grand romancier pour la sortie de «*Quand le ciel se déchire*». C'est l'écrivain des êtres qui se battent contre un destin mauvais et d'une nature sauvage, indifférente aux humains. Celle du Montana en particulier, où il vit depuis plus de quarante ans. Entre la parution du «*Club de chasse*» (1992) et celle du très beau «*Quand le ciel se déchire*», Thomas

McGuane a élaboré des scénarios à Hollywood, pêché la truite avec Jim Harrison, piqué des enjoliveurs et appris à effeuiller ses tourments en douce dans ses écrits. À 79 ans, il ne sait toujours pas qui il est vraiment. Nous, on sait : un romancier indispensable. Je lisais déjà énormément quand j'étais enfant, il y avait beaucoup de livres à la maison. C'est ce qui m'a sauvé à l'école, je ne savais pas faire grand-chose d'autre que lire. J'étais un peu voyou, je volais

des enjoliveurs de voiture pour les revendre. Et j'en vole toujours, je ne peux pas résister à un bel enjoliveur ! Vers 12 ans, j'ai décidé que je serais écrivain. J'associais ce métier à la liberté dont je rêvais. Au collège, j'étais ami avec Edmund White [futur auteur de «*La tendresse sur la peau*», «*City Boy*»...] qui était extrêmement cultivé. On parlait littérature, il me trouvait futé et, grâce à son soutien, j'ai su que mon désir d'écrire n'était pas déraisonnable.

Nanties, révoltées, esclaves...

## Trois livres, autant de portraits de femmes

■ Cassandra Darke  
■ Par Posy Simmonds, trad. de l'anglais par Lili Sztajn. Denoël Graphic, 96 p.

Après les voluptueuses Gemma Boveri et Tamara Drewe, la nouvelle héroïne dessinée de Posy Simmonds coche toutes les cases antipathiques ! Misanthrope, aigrie, radine, cette grosse teigne de Cassandra Darke, 71 ans, Londonienne pur jus, ne pense qu'à profiter en solo de sa coscuse demeure de Chelsea. «*Je suis nulle pour vivre avec des gens. Je n'ai d'intérêt ni pour la vie domestique ni pour les enfants. Je suis solitaire, vieille fille dans l'âme, responsable devant personne, à charge de personne*». Fermez le ban. Et quand la justice s'intéresse à des sculptures vendues frauduleusement dans sa galerie d'art moderne, Cassandra reçoit la sentence (prison avec sursis, tra-

voux d'intérêt général, amende) avec flegme.

Adieu chauffeur, gouvernante, résidence secondaire en Bretagne. Tant pis. Qu'importe aussi l'opprobre du milieu. «*Sur l'échelle des infamies, mon délit était dérisoire – ni arme, ni violence, ni corps*». Or c'est justement un pistolet qu'elle découvre, en ce jour de décembre 2017, dans le studio de son sous-sol occupé l'année précédente par sa nièce

Nicki. Dans quel crime la jeune femme a-t-elle trempé ? Cassandra n'est pas au bout de ses surprises, nous nous en rendons compte. On se laisse totalement ferrer par un scénario très dense, grave, qualifiable le crayonné doux et toujours aussi épatant de Posy Simmonds. Sans oublier son humour, corrosif au possible.

Tout le talent de la septuagénarienne, elle-même septuagénarienne, consiste ici à jouer avec

les codes du polar pour mieux pointer les tares de l'Angleterre contemporaine : opulence des nantis (particulièrement à Londres au moment de Noël), misère des laissés-pour-compte d'un libéralisme effréné, affres d'une jeunesse irresponsable et sans horizon, sexisme, bêtise, hypocrisie, etc. Si rien ni personne ne trouve grâce à ses yeux, Cassandra laisse peu à peu son impitoyable lucidité céder le pas

à un début d'altruisme. «*Toute ma vie, j'en ai eu assez – assez d'argent, d'éducation, de choix, de liberté, de voyages, de confort. J'ai vu assez d'œuvres, d'opéras, de pièces, de films, écouté assez de musique, lu assez de livres, bu assez de vin*». Assez vécu pour elle-même. Cassandra Darke brosse un subtil portrait de femme au soir de sa vie, à l'aube de sa sensibilité.

D. P.

■ Par Lola Lafon. Babel, 240 p.

Le «vous» employé par Lola Lafon trouble au premier abord. Il s'adresse à Gene Neveva, une enseignante américaine fictive, chargée de dresser le profil psychologique de Patricia Hearst pour le compte de

son avocat. Nous sommes en octobre 1975, l'Amérique est en émoi. La jeune héritière du magnat de la presse a été enlevée le 4 février 1974 par un groupe révolutionnaire et a épousé leurs convictions, au point de braquer une banque aux côtés de ses ravisseurs. Son procès va s'ouvrir. Que s'est-il passé

pour que Patty Hearst se mue en terroriste marxiste ?

Aidée par une étudiante française, Gene Neveva épluche son épopée. Combien de jeunes filles ont de la sorte échappé à leur prison, à un destin déjà tracé ? Kidnappées telles Patty Hearst, Mercy Short, en 1690, Mary Jemison, en 1753, et heureuses

de l'être, en butte à une société brutale, pressée de les rendre à leur geôle. Mercy, Mary et plus précisément Patty, trois âmes insoumises, insaisissables, qui obsèdent la prof d'université et contaminent son assistante. Chaque personnage féminin du roman choisit un chemin de traverser plutôt qu'une route imposée, au grand dam de son entourage. Pour Patty, c'est violent : les médias se déchaînent, sa mère, vêtue de noir, porte le deuil de sa fille idéale. Lola Lafon sonde les servilités capitalistes des États-Unis et les zones floues de la rebelle, soudain acquise à la cause des pauvres et des Noirs. Ni victime ni coupable, mais entrée en résistance. L'auteur de «*La Petite Communiste qui ne souriait jamais*» donne une nouvelle fois à entendre les cris de celles qu'on veut enfermer et qui, un jour, se métamorphosent en filles de l'air. Elle célèbre ainsi, en fine équilibriste de la prose sans pose, la liberté de décider de sa vie. De s'en aller.

S. B.

## Les confessions de Frannie Langton

■ Par Sara Collins, trad. de l'anglais par Charles Recoursé. Belfond, 400 p.

Paradise, c'est le nom de la plantation de canne à sucre, en Jamaïque, où Frances (alias Frannie) a été élevée. Les Anglais ont toujours eu le sens de l'humour... Il est vrai que Frances n'est pas une esclave comme une autre. À l'âge de 7 ans, en 1812, la petite mulâtresse est exfiltrée des champs pour aller vivre dans la demeure du propriétaire, Langton, qui se révèle être son père. Coups de fouet, mais aussi apprentissage de la lecture sont au rendez-vous. «*La vérité, c'est qu'il y avait autant d'amour que de haine*», écrit Frances à l'au-

be de son procès, en avril 1826. On l'apprend dès le début de ce premier roman de Sara Collins : Frances est accusée d'avoir tué Mr et Mrs Benham, ses employeurs londoniens. Flash-back. Après avoir participé aux expériences scientifiques plus que douteuses de Langton sur des esclaves, morts ou vivants, et alors que le domaine périclète, Frances accompagne son maître à Londres et se voit «*offerte*» à George Benham, un proche de ce dernier. Tous deux, comprennent-ils très vite, l'ont utilisée, tel un jouet savant, pour étayer leur thèse sur l'infériorité des Noirs. Mais ce que n'avaient pas prévu les deux compères, c'est l'histoire d'amour entre leur jeune cobaye et

Marguerite Benham, «*aussi célèbre pour ses excentricités que pour sa beauté enchanteresse*». Entre la «*négresse de maison*», lectrice de Milton et de Defoe, et la voluptueuse Marguerite, fan de Rousseau et accro au laudanum et au brandy, les sens sont en émoi. Mais alors, pourquoi Frances aurait-elle tué sa maîtresse ? À partir de cette énigme, diablement bien ficelée, Sara Collins, ancienne avocate d'ascendance jamaïcaine, traite, avec bonheur et une pointe de gothique, des grands thèmes du XIX<sup>e</sup> siècle colonialiste géorgien. Quand esclavage et amour, racisme et culpabilité s'entrechoquent, sans manichéisme aucun.

Sandra Benedetti





## Triathlon North Africa Le Français Toumy Degham remporte la 3<sup>e</sup> édition

**LE FRANÇAIS** Toumy Degham a remporté la troisième édition du Triathlon North Africa (Sprint olympic) tenue vendredi à Oran. Champion de France et membre de la sélection française, championne du monde par équipes, Toumy Degham n'a trouvé aucune peine pour s'imposer dominant les débats de bout en bout. Les Algériens, Oussama Berouane d'Oran et Hichem Benyani, sont les deux autres athlètes qui sont montés pour l'occasion sur le podium chez les hommes. Concernant les épreuves de filles, le dernier mot est revenu à Nesrine Dehiya d'Alger, suivie respectivement de Khadija Araoui d'Oran et Neira Bouzidi d'Alger. Au relais à trois (garçons), le CS Oran s'est adjugé la première place, alors que les sportives du CS Université d'Oran l'ont emporté chez les filles. Cette troisième expérience de ce sport très peu développé en Algérie été marquée par une hausse sensible en matière de participants, puisque pas moins de 150 athlètes représentant 2 wilayas ont pris part à cette édition, contre 50 seulement lors de la première édition disputée en avril 2018. L'épreuve a connu également la participation de cinq athlètes étrangers et a été ouverte aussi aux enfants, une

catégorie qui a vu l'émergence des Benchechor Ania (-12 ans) et Neila (+12 ans). Les sportifs présents ont pris part aux épreuves de : natation (750 mètres), vélo (20 km) et course à pied (5 km), souligne-t-on. Dans une déclaration à l'APS, Nabil Chiali, responsable de l'agence «Triathlon North Africa», organisatrice de l'évènement, s'est dit satisfait par cette sensible amélioration en matière de participation, «un facteur motivant qui nous pousse à redoubler d'efforts pour promouvoir davantage cette discipline nouvelle en Algérie», s'est-il réjoui. Il a néanmoins regretté l'absence totale des sponsors contrairement à la première édition à Oran en avril, ajoutant que les organisateurs ont dû mettre la main à la poche, en plus de l'apport du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Direction locale de la jeunesse et des sports. Malgré cela, Nabil Chiali se dit toujours déterminé à aller au bout de ses ambitions, en prévoyant d'organiser une nouvelle édition, cette fois-ci à Alger, en octobre prochain, en attendant le déroulement en janvier prochain de la même compétition à Taghit, pour la deuxième fois, et ce, avec la participation de plusieurs nations européennes.

## Equipe nationale de football Les Verts se rendent à Doha

■ La sélection nationale de football s'est rendue hier à Doha (Qatar) où elle poursuivra sa préparation pour la CAN 2019 qui se déroulera au Caire à partir du 21 juin prochain.



Les joueurs de l'EN s'apprentent à prendre part au deuxième stage

Par Mahfoud M.

**L**es Verts entameront la deuxième phase de la préparation pour le tournoi africain lors de ce stage à Doha et ont prévu de disputer deux matchs amicaux, respectivement face au Burundi, le 11 juin et face au Mali le 16 du même mois. Avant le départ vers le Qatar, le staff technique national avait prévu une séance légère et un match d'application entre les joueurs à la fin pour avoir une idée sur tous les éléments de l'EN. Le départ vers Doha était prévu à 14h avec un vol spécial d'Air Algérie, sachant que le vol devait durer 7 heures au minimum. Les Verts éliront domicile à l'hôtel «Chouaâla» qui se trouve à proximité du

Centre d'Aspaer où se déroulera la préparation qui s'étalera sur dix jours. La sélection nationale prendra ensuite la direction du Caire, toujours à bord d'un vol spécial. Pour revenir à ce stage à Doha, il faut savoir qu'il est très important étant donné qu'il permettra au coach national, Djamel Belmadi, d'apporter les derniers réglages avant le tournoi africain. Il souhaite pouvoir dégager au moins un groupe de 15 à 18 joueurs avec lequel il devra compter vu qu'il a suivi l'évolution de ces éléments, que ce soit avec leurs clubs ou en sélection lors des matchs comptant pour les éliminatoires de la CAN 2019. Le driver national

devra faire entrer les joueurs dans l'ambiance du premier match face au Kenya qui aura lieu le 23 juin prochain, lui qui sait qu'un gros travail l'attend pour tenter de sensibiliser ses poulains sur l'importance du premier match qui reste toujours une référence pour la suite de la compétition. Le coach des Verts sait que la mission ne sera pas facile face au Kenya, d'autant plus que cette équipe tentera, elle aussi, de bien débiter la compétition et de donner l'impression qu'elle est capable de brouiller les cartes de ce groupe, où l'Algérie et le Sénégal sont donnés favoris pour passer au second tour, alors que le Kenya et la Tanzanie sont les outsiders de ce groupe C.

M. M.

## Athlétisme Lahoulou livrera trois autres courses en juin

**LE SPÉCIALISTE** algérien du 400 mètres/haiës, Abdelmalik Lahoulou, qui a disputé deux courses dernièrement, en Suède et en République tchèque, sera engagé dans trois autres au cours des mois de juin courant, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «Le programme de Lahoulou sera relativement chargé en ce mois de juin, puisqu'il disputera trois courses en l'espace de seulement 18 jours, à commencer par le Meeting de Montreuil, prévu le 11 juin en France», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, ajoutant que «les deux autres courses auront lieu les 22 et 29 du même mois», mais sans préciser le lieu de leur déroulement. Dans une

déclaration au site officiel de la FAA, Lahoulou, champion d'Afrique et arabe en titre, a déclaré «être toujours à la recherche du rythme qu'il faut», mais en assurant qu'il est «confiant» pour la suite du parcours. Lors de ses deux dernières courses, Lahoulou avait commenté par une 8<sup>e</sup> place à Stockholm, en 51.82, avant de s'imposer à Prague en 49.20, lui qui quelques jours plus tôt avait réalisé un chrono de 49.38 au Challenge mondial de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), disputé le 21 mai dernier à Nanjing (Chine). Lahoulou s'est fixé comme principal objectif cette saison les Jeux africains au Maroc et les Championnats du monde de Doha.

## Tennis/Tournoi Magic Tours à Tabarka Rihane dans le tableau final

**LE TENNISMAN** algérien Youcef Rihane intégrera directement le tableau final du tournoi international «Magic Tours», prévu du 10 au 16 juin courant sur les courts en terre battue de la station balnéaire tunisienne Tabarka, suivant la liste d'admission dévoilée vendredi par les organisateurs. Un tournoi seniors, doté d'un prize-money de 15 000 USD, que l'Algérie de 17 ans a pu intégrer à la faveur d'une accréditation spéciale, accordée par la Fédération internationale de tennis (ITF) aux joueurs classés dans le top 100 mondial de la catégorie «juniors» et dans lequel Rihane pointe actuellement au 53<sup>e</sup> rang.

Ce tournoi professionnel a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial de l'ATP, notamment, le Français Antoine Eschoffer (388<sup>e</sup>). Rihane reste sur une élimination précoce dans le tournoi de Roland-Garros, puisque dans le tableau simple il fut éliminé dès le premier tour, après sa défaite en deux sets contre l'Américain Emilio Nava (N.7 mondial juniors) 6-2, 6-3. En double, le jeune Algérien avait fait équipe avec le Suédois Kevin Chahoud. Ils ont commencé par franchir le premier tour, avant de chuter au suivant, après leur défaite contre un tandem italo-suisse.

## Ligue des champions d'Afrique Le match EST-WAC pourrait se jouer à Alger

**S**elon des indiscretions provenant de la Confédération africaine de football (CAF), le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et la Fédération algérienne de football (FAF) ont été sollicités afin de domicilier le match retour de la Ligue des Champions entre l'Espérance de Tunis et le Wydad Casablanca.

Rappelons que la finale retour disputée samedi dernier a fait couler beaucoup d'encre, puisqu'elle n'est pas allée à son terme à cause d'un but refusé au WAC et l'impossibilité de le valider ou pas à cause du dysfonctionnement du VAR.

En dépit du fait que l'arbitre Gambien Gassama avait donné l'EST vainqueur de cette finale retour (1-0) et que les coéquipiers de Belaïli avait eu leurs médailles et le trophée, une

réunion d'urgence du comité exécutif de la CAF mercredi dernier a tout changé.

La décision a été prise pour que cette rencontre soit rejouée sur terrain neutre en tenant compte du résultat du match aller au Maroc (1-1). C'est pourquoi l'Algérie a été sollicitée

pour accueillir éventuellement au stade du 5-Juillet d'Alger cet évènement sensible après la CAN 2019.

Coté tunisien, on ne veut rien savoir. Les responsables de l'EST comptent même saisir le TAS pour faire valoir leurs droits.

DZfoot.com

## Handi-tennis de table L'EN au Championnat d'Afrique et au Grand Prix

**LA SÉLECTION** algérienne handisport de tennis de table devra prendre part à Alexandrie en Egypte, à la fois, au Grand Prix international de la discipline (26-28 juin) et au Championnat d'Afrique ITTF des nations, simples et par équipes/ garçons et filles (30 juin-02 juillet), deux compéti-

tions qualificatives aux Jeux Paralympiques de Tokyo, prévus du 25 août au 6 septembre 2020. Une participation d'une cinquantaine de pongistes des deux sexes, représentant plus d'une dizaine de pays est annoncée à la compétition africaine ouverte aux différents types de handicaps.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tennis / Roland-Garros

## Thiem élimine Djokovic et rejoint Nadal en finale

**L'AUTRICHIEN** Dominic Thiem (N.4 mondial) s'est qualifié hier pour la finale de Roland-Garros en s'imposant devant le Serbe Novak Djokovic (N.1 mondial) en cinq sets (6-2, 3-6, 7-5, 5-7, 7-5), à l'issue d'une demi-finale jouée sur deux jours et hachée par la pluie.

Thiem (25 ans), finaliste la saison passée, affrontera en finale aujourd'hui l'Espagnol Rafael Nadal (N.2), en quête d'un douzième sacre record sur la terre battue parisienne et qui a lui écarté le Suisse Roger Federer vendredi (6-3, 6-4, 6-2). Cette défaite de Djokovic met un terme à sa quête de Grand Chelem à cheval sur deux saisons, lui qui n'en était plus qu'à deux victoires après ses titres à Wimbledon et à l'US Open en 2018, puis à l'Open d'Australie en janvier, et qu'il avait déjà réalisé une première fois dans sa carrière, entre 2015 et 2016.

La demi-finale entre Djokovic et Thiem s'est étirée sur deux jours et a été hachée en quatre morceaux à cause des conditions météo capricieuses.

Entamée vendredi après-midi, elle a été interrompue brièvement une première fois, puis reportée à hier alors que les deux joueurs avaient remporté chacun un set (6-2, 3-6) et

que l'Autrichien avait l'avantage 3 jeux à 1 dans la troisième manche.

De retour sur le court Philippe-Chatrier à la mi-journée d'hier, Djokovic et Thiem ont été une nouvelle fois renvoyés aux vestiaires après un peu plus de deux heures de jeu alors que l'Autrichien n'était plus qu'à deux jeux d'une victoire de prestige et de s'offrir une deuxième finale consécutive à Roland-Garros : le jeu a été interrompu à 4-1 en sa faveur, 40-40 sur le service de Djokovic. Après un peu plus d'une heure d'interruption, le Serbe aux quinze trophées majeurs a écarté une deuxième balle de 5-1, a réduit l'écart à 4-3 mais s'est retrouvé dos au mur quand Thiem a de nouveau breaké (5-3) et s'est procuré deux premières balles de match. L'Autrichien a alors enchaîné quatre fautes directes permettant à «Djoko» d'y croire encore. Mais le N.1 mondial a fini par craquer, à 6-5 sur son service, sur la troisième balle de match de Thiem, convertie d'un ultime coup droit gagnant.

La finale 2019 sera donc une réédition de celle d'il y a un an, entre Nadal et Thiem. Le champion espagnol s'était alors imposé 6-4, 6-3, 6-2.

Racim S.

Prescription de psychotropes

## Les pharmaciens tirent la sonnette d'alarme, les médecins se défendent

**LE CONSEIL** de l'Ordre des pharmaciens du sud-ouest du pays a tiré la sonnette d'alarme sur ce qu'il a qualifié de prescription médicale «abusive» de psychotropes à travers cette partie du pays, notamment dans la wilaya de Béchar, au moment où les médecins affirment être dans le «droit» de prescrire un traitement de trois mois incluant parfois des psychotropes pour des patients dont la pathologie nécessiterait une telle option.

«Nous enregistrons quotidiennement à travers les officines une moyenne de 15 à 20 ordonnances médicales délivrées par des médecins généralistes prescrivant des psychotropes à différentes catégories de patients», a déclaré hier à l'APS le vice-président du Conseil de l'Ordre des pharmaciens du sud-ouest du pays, Elyes Tayeb Bouzar.

«Des ordonnances médicales de ces médecins généralistes, prescrivant un traitement de trois mois à base de psychotropes, est contraire au protocole médical, seul un médecin

spécialiste peu prescrire un pareil traitement sur la même période», a expliqué ce responsable régional.

«Notre souci, à travers cette alerte, est de débattre de cette vraie problématique de santé publique et aussi de mettre en exergue le rôle thérapeutique des pharmaciens selon la loi et conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», a ajouté M. Bouzar.

Le vice-président de l'Ordre des pharmaciens du sud-ouest du pays a également lancé un appel aux autorités sanitaires locales pour «lutter davantage contre l'importation et la commercialisation frauduleuse du médicament», un phénomène, a-t-il soutenu, qui peut porter atteinte tant à la santé de la population de cette région qu'à l'économie nationale.

«Cette alerte sur la prescription médicale des psychotropes est aussi une contribution des pharmaciens à la prévention et à la lutte contre le trafic des psychotropes», a-t-il souligné.

## Tension entre sunnites et chiites



Djalou@hotmail.com

Jeune fille entraînée en moto en pleine rue

## Annaba : arrestation des deux voleurs

■ Deux jeunes, soupçonnés d'être impliqués dans l'agression d'une jeune fille dans la ville de Annaba, pour tenter de lui arracher son sac en la traînant sur la voie publique sur plusieurs mètres avec leur moto, ont été arrêtés, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Par Slim O.

Les deux suspects, âgés d'environ 17 ans et originaires de la ville de Annaba, ont été arrêtés suite une enquête menée par les éléments de la 7<sup>e</sup> sûreté urbaine qui ont réussi à les appréhender à l'aide de caméras de surveillance et en mettant en œuvre tous les moyens d'investigations nécessaires, et ce, dans les plus

brefs délais, a précisé la même source. Consécutivement à l'agression dont elle a été victime, la jeune fille a été blessée au niveau du dos et des jambes, et a reçu les soins médicaux nécessaires dans le service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital Ibn Rochd de Annaba, alors que les deux suspects devraient comparaître devant le procureur de la République près le tribunal de

cette même ville, une fois l'enquête terminée, a souligné la même source. La scène de l'agression subie par la jeune fille, entraînée derrière la moto sur la voie publique sur plusieurs mètres, et qui s'est déroulée dans la soirée de jeudi, a été filmée et largement relayée sur les réseaux sociaux, suscitant une vague de colère et d'indignation parmi les citoyens.

S. O./APS

Tizi Ouzou

## La JSK se sépare à l'amiable de son entraîneur Franck Dumas

La Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) a annoncé, hier, la «séparation à l'amiable» avec son entraîneur Franck Dumas en raison d'une divergence sur la vision des choses avec les nouvelles données dans le fonctionnement et les perspectives du club du Djurdjura. «La divergence sur la vision des choses avec les nouvelles données qui se présentent désormais dans le fonctionnement et les perspectives du club confirme finalement le départ de Monsieur Franck Dumas. Un départ que nous annonçons officiellement avec l'élaboration, aujourd'hui samedi 08 juin 2019, d'un document administratif mentionnant la rupture à l'amiable de la relation de travail entre les deux parties, et ce, même si certains se sont

empressés, depuis quelque temps déjà, à se substituer au club sur le sujet alors que l'heure était aux bilans et à la conception de la feuille de route à entreprendre au plus vite avec ce retour du club sur la scène continentale», lit-on dans un communiqué de la JSK. «La situation était donc des plus ordinaires et enthousiastes à la fois. En effet, jusqu'à preuve du contraire et ce depuis son départ en vacances, Monsieur Franck Dumas était toujours resté en relation avec la direction du club et aucun ne peut nier sa contribution en tant qu'entraîneur en chef et homme de dialogue dans la réussite d'une équipe. Un succès d'un travail qu'il a voulu collégial et sur lequel sont venus admirablement se greffer le formidable retour des supporters et la totale

adhésion de nos partenaires, traditionnels et nouveaux», précise la même source.

«Le respect mutuel et la profonde confiance ont prévalu depuis le tout début dans la relation de travail avec monsieur Franck Dumas. Très vite adopté par le large public kabyle, il a eu à mesurer la grandeur et la sensibilité du club aussi. Et c'est chose certaine qu'on a su rester professionnels et reconnaissants de part et d'autre, car convaincus que tout ce qui s'est fait, tout ce qui se fait et tout ce qui se fera, n'avait, n'a et n'aura pour objectif que le retour tonitruant sur la scène de ce grand club qu'est la JSK auquel Monsieur Franck Dumas a déjà posé une première pierre», souligne le même document.

Hamid M.